# FICHE DE DONNÉES DE **SÉCURITÉ**



Les informations contenues dans cette fiche signalétique sont exigées en vertu de Règlement sur les produits dangereux 2015.

Date d'édition/Date de révision 15 Mars 2022

Version 14

## Section 1. Identification

Nom du produit : PRODUIT DE SCELLEMENT HS PLUS MOUILLÉ SUR MOUILLÉ - NOIR

: P565-3127 Code du produit **Autres moyens** : Non disponible.

d'identification

Type de produit : Liquide.

Utilisations pertinentes identifiées de la substance ou du mélange et utilisations non recommandées

**Utilisation du produit** : Applications industrielles.

Utilisation de la substance/ : Revêtement. Peintures. Matières apparentées aux peintures.

du mélange

**Utilisations non** recommandées

: Non applicable.

**Fournisseur** : PPG Canada Inc.

> 2301 Royal Windsor Drive Mississauga, ON L5J 1K5

Canada

+1 888-310-4762

PPG Industries, Inc. One PPG Place, Pittsburgh, PA 15272

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence : (412) 434-4515 (États-Unis) (514) 645-1320 (Canada)

01-800-00-21-400 (Mexique)

Renseignements

**Techniques** 

: 1-800-647-6050

# Section 2. Identification des dangers

Classement de la substance ou du mélange : LIQUIDES INFLAMMABLES - Catégorie 2

Dangers physiques non classifiés ailleurs - Catégorie 1

IRRITATION CUTANÉE - Catégorie 2 IRRITATION OCULAIRE - Catégorie 2A CANCÉROGÉNICITÉ - Catégorie 2

TOXICITÉ POUR LA REPRODUCTION - Catégorie 1

TOXICITÉ POUR CERTAINS ORGANES CIBLES - EXPOSITION UNIQUE

(Irritation des voies respiratoires) - Catégorie 3

Dangers pour la santé non classifiés ailleurs - Catégorie 1

Canada Page 1 de 22 Code du produit Nom du

produit

P565-3127

Date d'édition 15 Mars 2022

Version 14

PRODUIT DE SCELLEMENT HS PLUS MOUILLÉ SUR MOUILLÉ - NOIR

# Section 2. Identification des dangers

Ce produit contient du TiO2 (Dioxyde de Titane) qui a été classé en tant que cancérigène, catégorie 2 selon le SGH (SIMDUT-WHMIS) sur la base de sa classification IARC 2B. Pour de nombreux produits de PPG, le TiO2 est utilisé comme matière première dans la formulation de revêtement liquide (peinture). Dans ce cas, les particules de TiO2 sont liées dans une matrice sans potentiel significatif d'exposition humaine aux particules non liées de TiO2 lorsque le produit est appliqué au pinceau ou au rouleau. Le ponçage de la surface ou du brouillard de pulvérisation des applications de pulvérisation peut être nocif en fonction de la durée et du niveau d'exposition et nécessiter l'utilisation d'un équipement de protection individuelle approprié et / ou de contrôles techniques (d'ingénierie) (voir section 8).

## Éléments d'étiquetage SGH Pictogrammes de danger







### Mention d'avertissement Mentions de danger

: Danger

: Liquide et vapeurs très inflammables.

Provoque une irritation cutanée.

Provoque une sévère irritation des yeux.

Peut irriter les voies respiratoires.

Susceptible de provoquer le cancer. Peut nuire à la fertilité ou au foetus.

Peut former des peroxydes explosifs.

Un contact prolongé ou répété peut éventuellement sécher la peau et provoquer une irritation.

### Conseils de prudence

**Prévention** 

: Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Porter des gants de protection, des vêtements et équipement de protection des yeux ou du visage. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Ne pas respirer les vapeurs. Se laver soigneusement après manipulation.

### Intervention

: EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin. EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau avec de l'eau. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau. En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste: Consulter un médecin.

### **Stockage**

: Garder sous clef. Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

#### Élimination

: Éliminer le contenu et le récipient conformément à toutes les réglementations locales, régionales, nationales et internationales.

Canada

Page 2 de 22

Nom du produit

P565-3127

Date d'édition 15 Mars 2022

Version 14

PRODUIT DE SCELLEMENT HS PLUS MOUILLÉ SUR MOUILLÉ - NOIR

# Section 2. Identification des dangers

Éléments d'une étiquette complémentaire

Des réactions dangereuses ou une instabilité sont constatées dans certaines conditions de stockage ou d'utilisation. Les poussières de ponçage et de meulage peuvent être nocives si inhalées. L'exposition répétée de fortes concentrations de vapeur peut provoquer une irritation des voies respiratoires et des lésions permanentes du cerveau et du système nerveux. L'inhalation de concentrations de vapeurs ou d'aérosols supérieures aux limites d'exposition préconisées provoque des maux de tête, des états de somnolence, des nausées et peut aboutir à une perte de connaissance ou à la mort. Éviter le contact avec la peau et les vêtements. Se laver soigneusement après manipulation. Émet des fumées toxiques lorsque chauffé.

Pourcentage du mélange constitué de composants de toxicité aiguë inconnue: 6.7 % (orale), 24.6 % (cutanée), 36.6 % (par inhalation)

# Section 3. Composition/information sur les ingrédients

Substance/préparation

Mélange

Nom du produit

: PRODUIT DE SCELLEMENT HS PLUS MOUILLÉ SUR MOUILLÉ - NOIR

**Autres moyens** d'identification

: Non disponible.

#### Numéro CAS / autres identificateurs uniques

Nom des ingrédients	Synonymes	% (p/p)	Numéro CAS
<b>B</b> aryum, sulfate de	Non disponible.	10 - 30*	7727-43-7
4-chloro-α,α,α-trifluorotoluène	Non disponible.	10 - 30*	98-56-6
talc sans fibres asbestiformes	Non disponible.	7 - 13*	14807-96-6
Kaolin	Non disponible.	3 - 7*	1332-58-7
xylène	Non disponible.	3 - 7*	1330-20-7
Acétate de butyle normal	Non disponible.	1 - 5*	123-86-4
Acétate de l'éther monométhylique du propylène	Non disponible.	1 - 5*	108-65-6
glycol			
Acétone	Non disponible.	1 - 5*	67-64-1
dioxyde de titane	Non disponible.	1 - 5*	13463-67-7
Éthoxy-3 propionate d'éthyle	Non disponible.	1 - 5*	763-69-9
Phtalate de benzyle et de butyle	Non disponible.	0.5 - 1.5*	85-68-7
Éthylbenzène	Non disponible.	0.1 - 1*	100-41-4
noir de carbone	Non disponible.	0.1 - 1*	1333-86-4
Méthyl isobutyl cétone	Non disponible.	0.1 - 1*	108-10-1
Toluène	Non disponible.	0.1 - 1*	108-88-3

<sup>\*</sup>Les plages de concentration indiquées ci-dessus pour les ingrédients dangereux sont des plages prescrites. Les concentrations réelles ou les plages de concentration réelles sont retenues en tant que secret industriel.

Les codes SUB représentent les substances sans numéro de CAS enregistré.

Dans l'état actuel des connaissances du fournisseur et dans les concentrations d'application, aucun autre ingrédient présent n'est classé comme dangereux pour la santé ou l'environnement, et donc nécessiterait de figurer dans cette section.

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8.

P565-3127

Date d'édition 15 Mars 2022

Version 14

Nom du produit

PRODUIT DE SCELLEMENT HS PLUS MOUILLÉ SUR MOUILLÉ - NOIR

## Section 4. Premiers soins

En cas d'ingestion, d'irritation, de toute forme de surexposition ou de symptômes de surexposition survenant pendant l'utilisation du produit ou persistant après son emploi, communiquer immédiatement avec un CENTRE ANTIPOISON, une SALLE D'URGENCE ou un MÉDECIN; veiller à ce que la fiche signalétique du produit soit accessible.

### Description des premiers soins nécessaires

Contact avec les yeux

: Enlever les lentilles de contact. Laver abondamment avec de l'eau douce et propre en maintenant les paupières écartées pendant au moins 10 minutes et faire appel immédiatement à un médecin.

Inhalation

: Emmener dans un endroit bien aéré. Garder la personne au chaud et allongée. En l'absence de respiration, en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire, il faut que du personnel qualifié administre la respiration artificielle ou de l'oxygène.

Contact avec la peau

: Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Laver soigneusement la peau au savon et à l'eau ou utiliser un nettoyant cutané reconnu. NE PAS UTILISER de solvants ni de diluants.

Ingestion

: En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. Garder la personne au chaud et allongée. Ne PAS faire vomir.

### Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

### Effets aigus potentiels sur la santé

**Contact avec les yeux** 

: Provoque une sévère irritation des yeux.

Inhalation

: Peut irriter les voies respiratoires.

Contact avec la peau

: Provoque une irritation cutanée. Dégraisse la peau.

Ingestion

: Aucun effet important ou danger critique connu.

#### Signes/symptômes de surexposition

Contact avec les yeux

: Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

douleur ou irritation larmoiement rougeur

Inhalation

: Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

irritation des voies respiratoires

toux

poids fœtal réduit

augmentation de la mortalité fœtale

malformations du squelette

Contact avec la peau

: Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

irritation rougeur sécheresse gerçure

poids fœtal réduit

augmentation de la mortalité fœtale

malformations du squelette

Ingestion

: Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

poids fœtal réduit

augmentation de la mortalité fœtale

malformations du squelette

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

Page 4 de 22

Canada

P565-3127

Date d'édition 15 Mars 2022

Version 14

Nom du produit

PRODUIT DE SCELLEMENT HS PLUS MOUILLÉ SUR MOUILLÉ - NOIR

### Section 4. Premiers soins

Note au médecin traitant

: En cas d'inhalation de produits de décomposition dans un feu, des symptômes peuvent se manifester à retardement. La personne exposée peut nécessiter une surveillance médicale pendant 48 heures.

**Traitements particuliers** 

: Pas de traitement particulier.

**Protection des sauveteurs** 

: Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Si l'on soupçonne que des fumées sont encore présentes, le sauveteur devra porter un masque adéquat ou un appareil de protection respiratoire autonome. Le bouche-à-bouche peut se révéler dangereux pour la personne portant secours. Laver abondamment à l'eau les vêtements contaminés avant de les retirer, ou porter des gants.

**Voir Information toxicologique (section 11)** 

# Section 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

#### **Moyens d'extinction**

Agents extincteurs appropriés

Agents extincteurs inappropriés

 Utiliser des poudres chimiques sèches, du CO<sub>2</sub>, de l'eau vaporisée (brouillard) ou de la mousse.

: NE PAS utiliser de jet d'eau.

Dangers spécifiques du produit

: Liquide et vapeurs très inflammables. Les écoulements dans les égouts peuvent créer des risques de feu ou d'explosion. Si ce produit est chauffé ou se trouve au contact du feu, une augmentation de pression se produit et le conteneur peut éclater, avec un risque d'explosion ultérieure.

Produit de décomposition thermique dangereux

: Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes:

oxydes de carbone oxydes de soufre composés halogénés Halogénures de carbonyle oxyde/oxydes de métal

Mesures spéciales de protection pour les pompiers

: En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Déplacer les contenants hors de la zone embrasée si cela ne présente aucun risque. Refroidir les conteneurs exposés aux flammes avec un jet d'eau pulvérisée.

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu : Il est impératif que les pompiers portent un équipement de protection adéquat, ainsi qu'un appareil respiratoire autonome (ARA) équipé d'un masque couvre-visage à pression positive.

# Section 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Canada Page 5 de 22

P565-3127

Date d'édition 15 Mars 2022

Version 14

Produit Nom du produit

# PRODUIT DE SCELLEMENT HS PLUS MOUILLÉ SUR MOUILLÉ - NOIR

# Section 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

# Pour le personnel non affecté aux urgences

: Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes gênantes ou non protégées. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Éteindre toutes les sources d'inflammation. La zone de danger doit être exempte de cigarettes ou flammes. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Assurer une ventilation adéquate. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Porter un équipement de protection individuelle approprié.

# Intervenants en cas d'urgence

: Si des vêtements spécialisés sont requis pour traiter un déversement, prendre note de tout renseignement donné à la Section 8 sur les matériaux appropriés ou non. Consultez également les renseignements sous « Pour le personnel non affecté aux urgences ».

# Précautions environnementales

: Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts. Avertir les autorités compétentes si le produit a engendré une pollution environnementale (égouts, voies navigables, sol ou air).

### Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

#### Petit déversement

: Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les contenants (ou récipients) de la zone de déversement Utiliser des outils à l'épreuve des étincelles et du matériel à l'épreuve des explosions. Diluer avec de l'eau et éponger si la matière est soluble dans l'eau. Sinon, ou si la matière est insoluble dans l'eau, absorber avec un matériau sec inerte et placer dans un conteneur à déchets approprié. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée.

#### **Grand déversement**

: Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les contenants (ou récipients) de la zone de déversement Utiliser des outils à l'épreuve des étincelles et du matériel à l'épreuve des explosions. S'approcher des émanations dans la même direction que le vent. Empêcher la pénétration dans les égoûts, les cours d'eau, les sous-sol ou les zones confinées. Éliminer les déversements dans une station de traitement des effluents ou procéder de la façon suivante. Contenir les fuites et les ramasser à l'aide de matières absorbantes non combustibles telles que le sable, la terre, la vermiculite, la terre à diatomées. Les placer ensuite dans un récipient pour élimination conformément à la réglementation locale (voir Section 13). Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Le matériel absorbant contaminé peut poser le même danger que le produit déversé. Nota : Voir Section 1 pour de l'information relative aux urgences et voir Section 13 pour l'élimination des déchets.

# Section 7. Manutention et stockage

### Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

#### Mesures de protection

: Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation. Éviter l'exposition durant une grossesse. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas ingérer. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Ne pas pénétrer dans les lieux d'entreposage et dans un espace clos à moins qu'il y ait une ventilation

Canada Page 6 de 22

Code du produit Nom du

produit

P565-3127

Date d'édition 15 Mars 2022

Version 14

PRODUIT DE SCELLEMENT HS PLUS MOUILLÉ SUR MOUILLÉ - NOIR

# Section 7. Manutention et stockage

adéquate. Garder dans le conteneur d'origine ou dans un autre conteneur de substitution homologué fabriqué à partir d'un matériau compatible et tenu hermétiquement clos lorsqu'il n'est pas utilisé. Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles, de la flamme nue, ou de toute autre source d'inflammation. Utiliser un équipement électrique (de ventilation, d'éclairage et de manipulation) anti-explosion. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Les contenants (ou récipients) vides retiennent des résidus de produit et peuvent présenter un danger. Ne pas réutiliser ce contenant (ou récipient).

#### Précautions particulières

: Peut former des peroxydes explosifs. Tenir à l'écart des matières combustibles. Éviter tout choc ou frottement. Éliminer toutes les sources possibles d'inflammation (étincelles ou flammes). Si ce produit fait partie d'un système à plusieurs constituants, lisez la fiche de données de sécurité (s) pour l'autre ou les composants avant mélange; le mélange peut présenter les dangers associés à chacun de ses parties.

# Conseils sur l'hygiène générale au travail

: Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou traité. Les personnes travaillant avec ce produit devraient se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Retirer les vêtements et l'équipement de protection contaminés avant de pénétrer dans des aires de repas. Consulter également la Section 8 pour d'autres renseignements sur les mesures d'hygiène.

### Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

: Ne pas stocker en-dessous de la température suivante: 5°C (41°F). Entreposer conformément à la réglementation locale. Entreposer dans un endroit isolé et approuvé. Entreposer dans le contenant original à l'abri de la lumière solaire, dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart des substances incompatibles (voir la Section 10), de la nourriture et de la boisson. Garder sous clef. Éliminer toutes les sources d'inflammation. Séparer des matières comburantes. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des contenants (ou récipients) non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

# Section 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

### Paramètres de contrôle

**Limites d'exposition professionnelle** 

Nom des ingrédients	Limites d'exposition
Nom des ingrédients  Baryum, sulfate de	CA British Columbia Provincial (Canada, 1/2021).  TWA: 5 mg/m³ 8 heures. Forme: Inhalable CA Ontario Provincial (Canada, 6/2019).  TWA: 5 mg/m³ 8 heures. Forme: Inhalable particulate matter.  CA Québec Provincial (Canada, 7/2019).  VEMP: 5 mg/m³ 8 heures. Forme: La poussière respirable.  VEMP: 10 mg/m³ 8 heures. Forme: La poussière totale.
	CA Alberta Provincial (Canada, 6/2018). 8 hrs OEL: 10 mg/m³ 8 heures. CA Saskatchewan Provincial (Canada, 7/2013).

Canada Page 7 de 22

P565-3127

Date d'édition 15 Mars 2022

Version 14

Nom du produit

PRODUIT DE SCELLEMENT HS PLUS MOUILLÉ SUR MOUILLÉ - NOIR

# Section 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

4-chloro-α,α,α-trifluorotoluène

talc sans fibres asbestiformes

Kaolin

xylène

STEL: 20 mg/m<sup>3</sup> 15 minutes. TWA: 10 mg/m<sup>3</sup> 8 heures.

IPEL (-).

TWA: 0.57 ppm STEL: 1.71 ppm

CA British Columbia Provincial (Canada,

1/2021).

TWA: 2 mg/m<sup>3</sup> 8 heures. Forme: Respirable

CA Ontario Provincial (Canada). TWA: 2 ppb Forme: Respirable TWA: 2 mg/m³ Forme: Respirable

CA Québec Provincial (Canada, 7/2019).

VEMP: 3 mg/m<sup>3</sup> 8 heures. Forme: La

poussière respirable.

CA Alberta Provincial (Canada, 6/2018).

8 hrs OEL: 2 mg/m<sup>3</sup> 8 heures. Forme:

Respirable particulate

CA Saskatchewan Provincial (Canada,

TWA: 2 mg/m<sup>3</sup> 8 heures. Forme: Fraction

alvéolaire

CA Alberta Provincial (Canada, 6/2018).

8 hrs OEL: 2 mg/m<sup>3</sup> 8 heures. Forme: Respirable

CA British Columbia Provincial (Canada, 1/2021).

TWA: 2 mg/m<sup>3</sup> 8 heures. Forme: Respirable CA Québec Provincial (Canada, 7/2019).

VEMP: 5 mg/m3 8 heures. Forme: La poussière respirable.

CA Ontario Provincial (Canada, 6/2019).

TWA: 2 mg/m<sup>3</sup> 8 heures. Forme: Respirable particulate matter.

CA Saskatchewan Provincial (Canada, 7/2013).

STEL: 4 mg/m<sup>3</sup> 15 minutes. Forme:

Fraction alvéolaire

TWA: 2 mg/m<sup>3</sup> 8 heures. Forme: Fraction

CA Alberta Provincial (Canada, 6/2018).

15 min OEL: 651 mg/m<sup>3</sup> 15 minutes. 15 min OEL: 150 ppm 15 minutes. 8 hrs OEL: 434 mg/m<sup>3</sup> 8 heures. 8 hrs OEL: 100 ppm 8 heures.

CA British Columbia Provincial (Canada, 1/2021).

STEL: 150 ppm 15 minutes. TWA: 100 ppm 8 heures.

CA Québec Provincial (Canada, 7/2019).

VECD: 651 mg/m<sup>3</sup> 15 minutes. VECD: 150 ppm 15 minutes. VEMP: 434 mg/m<sup>3</sup> 8 heures.

> Canada Page 8 de 22

P565-3127

Date d'édition 15 Mars 2022

Version 14

Nom du produit

PRODUIT DE SCELLEMENT HS PLUS MOUILLÉ SUR MOUILLÉ - NOIR

# Section 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

VEMP: 100 ppm 8 heures.

CA Ontario Provincial (Canada, 6/2019).

STEL: 150 ppm 15 minutes. TWA: 100 ppm 8 heures.

CA Saskatchewan Provincial (Canada, 7/2013).

STEL: 150 ppm 15 minutes. TWA: 100 ppm 8 heures.

CA Alberta Provincial (Canada, 6/2018).

Sensibilisant cutané.

15 min OEL: 950 mg/m³ 15 minutes.

15 min OEL: 200 ppm 15 minutes.

8 brs OEL: 713 mg/m³ 8 beures.

8 hrs OEL: 713 mg/m³ 8 heures. 8 hrs OEL: 150 ppm 8 heures.

CA Québec Provincial (Canada, 7/2019).

VECD: 950 mg/m³ 15 minutes. VECD: 200 ppm 15 minutes. VEMP: 713 mg/m³ 8 heures. VEMP: 150 ppm 8 heures.

CA Saskatchewan Provincial (Canada, 7/2013).

STEL: 200 ppm 15 minutes. TWA: 150 ppm 8 heures.

CA Ontario Provincial (Canada, 6/2019).

STEL: 150 ppm 15 minutes. TWA: 50 ppm 8 heures.

CA British Columbia Provincial (Canada, 1/2021).

STEL: 150 ppm 15 minutes. TWA: 50 ppm 8 heures.

CA British Columbia Provincial (Canada, 1/2021).

STEL: 75 ppm 15 minutes. TWA: 50 ppm 8 heures.

CA Ontario Provincial (Canada, 6/2019).

TWA: 270 mg/m³ 8 heures. TWA: 50 ppm 8 heures.

CA Alberta Provincial (Canada, 6/2018).

8 hrs OEL: 1200 mg/m³ 8 heures. 15 min OEL: 1800 mg/m³ 15 minutes. 8 hrs OEL: 500 ppm 8 heures. 15 min OEL: 750 ppm 15 minutes.

CA British Columbia Provincial (Canada, 1/2021).

TWA: 250 ppm 8 heures. STEL: 500 ppm 15 minutes.

CA Ontario Provincial (Canada, 6/2019).

TWA: 250 ppm 8 heures. STEL: 500 ppm 15 minutes.

CA Québec Provincial (Canada, 7/2019).

VEMP: 500 ppm 8 heures. VEMP: 1190 mg/m³ 8 heures. VECD: 1000 ppm 15 minutes.

Acétate de butyle normal

Acétate de l'éther monométhylique du propylène glycol

Acétone

Canada Page 9 de 22

P565-3127

Date d'édition 15 Mars 2022

Version 14

Nom du produit

dioxyde de titane

PRODUIT DE SCELLEMENT HS PLUS MOUILLÉ SUR MOUILLÉ - NOIR

# Section 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

VECD: 2380 mg/m³ 15 minutes.

CA Saskatchewan Provincial (Canada, 7/2013).

STEL: 750 ppm 15 minutes. TWA: 500 ppm 8 heures.

CA British Columbia Provincial (Canada, 1/2021).

TWA: 10 mg/m<sup>3</sup> 8 heures. Forme:

Empoussiérage total

TWA: 3 mg/m³ 8 heures. Forme: respirable

fraction

CA Québec Provincial (Canada, 7/2019).

VEMP: 10 mg/m³ 8 heures. Forme: La

poussière totale.

CA Alberta Provincial (Canada, 6/2018). Sensibilisant cutané.

8 hrs OEL: 10 mg/m<sup>3</sup> 8 heures.

CA Ontario Provincial (Canada, 6/2019).

TWA: 10 mg/m<sup>3</sup> 8 heures. Forme: total dust **CA Saskatchewan Provincial (Canada, 7/2013).** 

STEL: 20 mg/m³ 15 minutes. TWA: 10 mg/m³ 8 heures.

CA Ontario Provincial (Canada, 6/2019).

TWA: 300 mg/m³ 8 heures. TWA: 50 ppm 8 heures.

Aucune.

CA Alberta Provincial (Canada, 6/2018).

15 min OEL: 543 mg/m³ 15 minutes. 15 min OEL: 125 ppm 15 minutes. 8 hrs OEL: 434 mg/m³ 8 heures. 8 hrs OEL: 100 ppm 8 heures.

CA British Columbia Provincial (Canada, 1/2021).

TWA: 20 ppm 8 heures.

CA Ontario Provincial (Canada, 6/2019).

TWA: 20 ppm 8 heures.

CA Québec Provincial (Canada, 7/2019).

VECD: 543 mg/m³ 15 minutes. VECD: 125 ppm 15 minutes. VEMP: 434 mg/m³ 8 heures. VEMP: 100 ppm 8 heures.

CA Saskatchewan Provincial (Canada, 7/2013).

STEL: 125 ppm 15 minutes. TWA: 100 ppm 8 heures.

CA British Columbia Provincial (Canada, 1/2021).

TWA: 3 mg/m³ 8 heures. Forme: Inhalable **CA Ontario Provincial (Canada, 6/2019).** TWA: 3 mg/m³ 8 heures. Forme: Inhalable

particulate matter.

CA Alberta Provincial (Canada, 6/2018).

Éthoxy-3 propionate d'éthyle

Phtalate de benzyle et de butyle Éthylbenzène

noir de carbone

Méthyl isobutyl cétone

Toluène

P565-3127

Date d'édition 15 Mars 2022

Version 14

Produit Nom du produit

PRODUIT DE SCELLEMENT HS PLUS MOUILLÉ SUR MOUILLÉ - NOIR

# Section 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

8 hrs OEL: 3.5 mg/m<sup>3</sup> 8 heures.

CA Québec Provincial (Canada, 7/2019).

VEMP: 3.5 mg/m<sup>3</sup> 8 heures.

CA Saskatchewan Provincial (Canada, 7/2013).

STEL: 7 mg/m³ 15 minutes. TWA: 3.5 mg/m³ 8 heures.

TWA: 3.5 mg/m³ 8 heures.

CA Alberta Provincial (Canada, 6/2018).

15 min OEL: 307 mg/m³ 15 minutes. 15 min OEL: 75 ppm 15 minutes. 8 hrs OEL: 205 mg/m³ 8 heures. 8 hrs OEL: 50 ppm 8 heures.

CA British Columbia Provincial (Canada, 1/2021).

STEL: 75 ppm 15 minutes. TWA: 20 ppm 8 heures.

CA Ontario Provincial (Canada, 6/2019).

STEL: 75 ppm 15 minutes. TWA: 20 ppm 8 heures.

CA Québec Provincial (Canada, 7/2019).

VECD: 307 mg/m³ 15 minutes. VECD: 75 ppm 15 minutes. VEMP: 205 mg/m³ 8 heures. VEMP: 50 ppm 8 heures.

CA Saskatchewan Provincial (Canada, 7/2013).

STEL: 75 ppm 15 minutes. TWA: 50 ppm 8 heures.

CA Alberta Provincial (Canada, 6/2018). Absorbé par la peau.

8 hrs OEL: 188 mg/m³ 8 heures. 8 hrs OEL: 50 ppm 8 heures.

CA British Columbia Provincial (Canada, 1/2021).

TWA: 20 ppm 8 heures.

CA Ontario Provincial (Canada, 6/2019).

TWA: 20 ppm 8 heures.

CA Québec Provincial (Canada, 7/2019).

Absorbé par la peau. VEMP: 188 mg/m³ 8 heures.

VEMP: 50 ppm 8 heures.

CA Saskatchewan Provincial (Canada,

**7/2013). Absorbé par la peau.** STEL: 60 ppm 15 minutes.

TWA: 50 ppm 8 heures.

Consulter les responsables locaux compétents pour connaître les valeurs considérées comme acceptables.

Canada Page 11 de 22

P565-3127

Date d'édition 15 Mars 2022

Version 14

Produit Nom du produit

# PRODUIT DE SCELLEMENT HS PLUS MOUILLÉ SUR MOUILLÉ - NOIR

# Section 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Procédures de surveillance recommandées : Si ce produit contient des ingrédients présentant des limites d'exposition, il peut s'avérer nécessaire de procéder à un contrôle biologique ou une surveillance du personnel, de l'atmosphère sur le lieu de travail pour déterminer l'efficacité de la ventilation ou tout autre measure de contrôle et/ou la nécessité d'utiliser une protection respiratoire. Une référence doit être faite à des normes de suivi appropriées. Une référence à des lignes directrices nationales pour des méthodes de détermination des substances dangereuses sera également requise.

Contrôles d'ingénierie appropriés

: Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Utiliser des enceintes fermées, une ventilation par aspiration à la source, ou d'autres systèmes de contrôle automatique intégrés afin de maintenir le seuil d'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air inférieur aux limites recommandées ou légales. Les mesures d'ingénierie doivent aussi maintenir les concentrations en gaz, en vapeur ou en poussière en dessous de tout seuil minimal d'explosion. Utiliser un équipement de ventilation anti-explosion.

Contrôle de l'action des agents d'environnement

Il importe de tester les émissions provenant des systèmes d'aération et du matériel de fabrication pour vous assurer qu'elles sont conformes aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement. Dans certains cas, il sera nécessaire d'équiper le matériel de fabrication d'un épurateur de gaz ou d'un filtre ou de le modifier techniquement afin de réduire les émissions à des niveaux acceptables.

### Mesures de protection individuelle

Mesures d'hygiène

: Après manipulation de produits chimiques, lavez-vous les mains, les avant-bras et le visage avec soin avant de manger, de fumer, d'aller aux toilettes et une fois votre travail terminé. Utiliser les techniques appropriées pour retirer les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Assurez-vous que des bassins oculaires et des douches de décontamination sont installés près des postes de travail.

Protection oculaire/faciale Protection de la peau : Lunettes anti-éclaboussures.

**Protection des mains** 

: Lors de la manipulation de produits chimiques, porter en permanence des gants étanches et résistants aux produits chimiques conformes à une norme approuvée, si une évaluation du risque indique que cela est nécessaire. En tenant compte des paramètres indiqués par le fabricant de gants, vérifier que les gants gardent toujours leurs propriétés de protection pendant leur utilisation. Il faut noter que le temps de percement pour tout matériau utilisé dans des gants peut varier pour différents fabricants de gants. Dans le cas de mélanges, constitués de plusieurs substances, la durée de protection des gants ne peut pas être évaluée avec précision.

**Gants** 

: En cas de manipulation prolongée ou répétitive, porter les types de gants suivants :

Autorisés: Chloroprène, caoutchouc butyle

Recommandé: néoprène, caoutchouc naturel (latex), alcool polyvinylique (PVAL),

Viton®

Non recommandé: caoutchouc nitrile

Code du

P565-3127

Date d'édition 15 Mars 2022

Version 14

produit Nom du produit

PRODUIT DE SCELLEMENT HS PLUS MOUILLÉ SUR MOUILLÉ - NOIR

# Section 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

**Protection du corps** 

L'équipement de protection individuelle pour le corps doit être adapté à la tâche exécutée et aux risques encourus, et approuvé par un expert avant toute manipulation de ce produit. Quand il existe un risque d'ignition causée par de l'électricité statique, porter des vêtements de protection antistatiques. Pour la meilleure protection contre les décharges statiques, les vêtements doivent comprendre des combinaisons de travail, des bottes et des gants antistatiques.

Autre protection pour la

peau

: Il faut sélectionner des chaussures appropriées et toute autre mesure appropriée de protection de la peau en fonction de la tâche en cours et des risques en cause et cette sélection doit être approuvée par un spécialiste avant de manipuler ce produit.

**Protection respiratoire** 

: Le choix du respirateur doit être fondé en fonction des niveaux d'expositions prévus ou connus, du danger que représente le produit et des limites d'utilisation sécuritaire du respirateur retenu. Les ouvriers exposés à des concentrations supérieures à la limite d'exposition doivent porter des respirateurs appropriés et homologués. Munissez-vous d'un appareil de protection respiratoire autonome ou à épuration d'air parfaitement ajusté, conforme à une norme approuvée, si une évaluation des risques le préconise.

# Section 9. Propriétés physiques et chimiques

**Apparence** 

État physique : Liquide.

Couleur : Non disponible.

Odeur : Non disponible.

Seuil olfactif : Non disponible.

pH : Non applicable.

Point de fusion : Non applicable.

Point d'ébullition : >37.78°C (>100°F)

Point d'éclair : Vase clos: 14.44°C (58°F)

Température d'auto-

inflammation

: Non disponible.: Non disponible.

Température de décomposition

Inflammabilité (solides et

gaz)

: Non disponible.

Limites inférieure et supérieure d'explosion

(d'inflammation)

: Non disponible.

Taux d'évaporation : Non disponible.

Tension de vapeur : Non disponible.

Densité de vapeur : Non disponible.

Densité relative : 1.46
Densité ( lb / gal ) : 12.18

Solubilité : Insoluble dans les substances suivantes: l'eau froide.

Coefficient de partage n-

octanol/eau

: Non applicable.

Viscosité : ☑inématique (40°C (104°F)): >21 mm²/s (>21 cSt)

**Volatilité** : 53% (v/v), 38.103% (p/p)

% Solide. (p/p) : 61.897

Canada Page 13 de 22

Code du P565-3127 Date d'édition 15 Mars 2022 Version 14

produit Nom du produit

### PRODUIT DE SCELLEMENT HS PLUS MOUILLÉ SUR MOUILLÉ - NOIR

## Section 10. Stabilité et réactivité

Réactivité

: Aucune donnée d'essai spécifique à la réactivité disponible pour ce produit ou ses ingrédients.

Stabilité chimique

: Le produit est stable.

Risque de réactions dangereuses

: Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.

Conditions à éviter

: Risque de formation de produits de décomposition dangereux lors d'une exposition à des températures élevées.

Voir les mesures de protection décrites aux sections 7 et 8.

**Matériaux incompatibles** 

: Tenir éloigné des matières suivantes afin d'éviter des réactions fortement exothermiques : agents oxydants, alcalins forts, acides forts.

Produits de décomposition dangereux

: Tout dépendant des conditions, les produits de décomposition peuvent inclure les matières suivantes : oxydes de carbone oxydes de soufre composés halogénés Halogénures de carbonyle oxyde/oxydes de métal

# Section 11. Données toxicologiques

### Renseignements sur les effets toxicologiques

### Toxicité aiguë

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Dosage	Exposition
<mark>B</mark> aryum, sulfate de	DL50 Cutané	Rat	>2000 mg/kg	-
•	DL50 Orale	Rat	>5000 mg/kg	-
$\hbox{4-chloro-}\alpha, \alpha, \alpha\hbox{-trifluorotolu\`ene}$	CL50 Inhalation Vapeur	Rat	33080 mg/m³	4 heures
	DL50 Cutané	Lapin	>2.7 g/kg	-
	DL50 Orale	Rat	13 g/kg	-
Kaolin	CL50 Inhalation Poussière et	Rat	>5.07 mg/l	4 heures
	buées			
	DL50 Orale	Rat	>5000 mg/kg	-
xylène	DL50 Cutané	Lapin	1.7 g/kg	-
	DL50 Orale	Rat	4.3 g/kg	-
Acétate de butyle normal	CL50 Inhalation Vapeur	Rat	>21.1 mg/l	4 heures
·	CL50 Inhalation Vapeur	Rat	2000 ppm	4 heures
	DL50 Cutané	Lapin	>17600 mg/kg	-
	DL50 Orale	Rat	10.768 g/kg	-
Acétate de l'éther monométhylique du propylène glycol	CL50 Inhalation Vapeur	Rat	30 mg/l	4 heures
propylerie grycor	DL50 Cutané	Lapin	>5 g/kg	
	DL50 Cutarie DL50 Orale	Rat	6190 mg/kg	-
Acétone	CL50 Inhalation Vapeur	Rat	76000 mg/m <sup>3</sup>	4 heures
Acciono	DL50 Cutané	Lapin	15.8 g/kg	- Illouids
	DL50 Orale	Rat	5800 mg/kg	_
dioxyde de titane	CL50 Inhalation Poussière et buées	Rat	>6.82 mg/l	4 heures
	DL50 Cutané	Lapin	>5000 mg/kg	-

Canada Page 14 de 22

Code du P565-3127 Date d'édition 15 Mars 2022 Version 14

produit

Nom du produit

## PRODUIT DE SCELLEMENT HS PLUS MOUILLÉ SUR MOUILLÉ - NOIR

# Section 11. Données toxicologiques

	DL50 Orale	Rat	>5000 mg/kg	-
Éthoxy-3 propionate d'éthyle	DL50 Cutané	Lapin	>5 g/kg	-
	DL50 Orale	Rat	3200 mg/kg	-
Phtalate de benzyle et de	CL50 Inhalation Vapeur	Rat	>6700 mg/m <sup>3</sup>	4 heures
butyle				
	DL50 Cutané	Lapin	>10 g/kg	-
	DL50 Cutané	Rat	6700 mg/kg	-
	DL50 Orale	Rat	2.33 g/kg	-
Éthylbenzène	CL50 Inhalation Vapeur	Rat	17.8 mg/l	4 heures
	DL50 Cutané	Lapin	17.8 g/kg	-
	DL50 Orale	Rat	3.5 g/kg	-
noir de carbone	DL50 Orale	Rat	>10 g/kg	-
Méthyl isobutyl cétone	CL50 Inhalation Vapeur	Rat	12.3 mg/l	4 heures
	DL50 Cutané	Lapin	>5000 mg/kg	-
	DL50 Orale	Rat	2.08 g/kg	-
Toluène	CL50 Inhalation Vapeur	Rat	49 g/m³	4 heures
	DL50 Cutané	Lapin	8.39 g/kg	-
	DL50 Orale	Rat	5580 mg/kg	-

Conclusion/Résumé

: Il n'existe aucune donnée disponible sur le mélange lui-même.

### **Irritation/Corrosion**

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Potentiel	Exposition	Observation
kylène	Peau - Modérément irritant	Lapin		24 heures 500 mg	-

### Conclusion/Résumé

Peau : Il n'existe aucune donnée disponible sur le mélange lui-même.
Yeux : Il n'existe aucune donnée disponible sur le mélange lui-même.
Respiratoire : Il n'existe aucune donnée disponible sur le mélange lui-même.

**Sensibilisation** 

Peau : Il n'existe aucune donnée disponible sur le mélange lui-même.

Respiratoire : Il n'existe aucune donnée disponible sur le mélange lui-même.

**Mutagénicité** 

**Conclusion/Résumé** : Il n'existe aucune donnée disponible sur le mélange lui-même.

Cancérogénicité

**Conclusion/Résumé** : Il n'existe aucune donnée disponible sur le mélange lui-même.

### **Classification**

Nom du produit ou de l'ingrédient	OSHA	CIRC	NTP
xylène dioxyde de titane Phtalate de benzyle et de butyle Éthylbenzène noir de carbone Méthyl isobutyl cétone Toluène		2B 3 2B 3 2B 2B 2B 2B 3	- - - - - - -

Cancérogène Code de classification:

P565-3127

Date d'édition 15 Mars 2022

Version 14

Nom du produit

## PRODUIT DE SCELLEMENT HS PLUS MOUILLÉ SUR MOUILLÉ - NOIR

# Section 11. Données toxicologiques

IARC: 1, 2A, 2B, 3, 4

NTP: Est un cancérogène humain connu; Raisonnablement prévu comme un cancérogène pour les

humains OSHA: +

Non inscrit/Non réglementé: -

#### Toxicité pour la reproduction

Conclusion/Résumé

: Il n'existe aucune donnée disponible sur le mélange lui-même.

**Tératogénicité** 

**Conclusion/Résumé** : Il n'existe aucune donnée disponible sur le mélange lui-même.

### Toxicité systémique pour certains organes cibles - exposition unique -

Nom	Catégorie	Voie d'exposition	Organes cibles
<b>∡</b> -chloro-α,α,α-trifluorotoluène	Catégorie 3	-	Irritation des voies respiratoires
talc sans fibres asbestiformes	Catégorie 3	-	Irritation des voies respiratoires
xylène	Catégorie 3	-	Irritation des voies respiratoires
Acétate de butyle normal	Catégorie 3	-	Effets narcotiques
Acétate de l'éther monométhylique du propylène glycol	Catégorie 3	-	Effets narcotiques
Acétone	Catégorie 3	-	Effets narcotiques
Méthyl isobutyl cétone	Catégorie 3	-	Irritation des voies respiratoires
Toluène	Catégorie 3	-	Effets narcotiques

#### Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées -

Nom	Catégorie	Voie d'exposition	Organes cibles
Éthylbenzène	Catégorie 2	-	organes de l'audition
Toluène	Catégorie 2	-	-

#### **Organes cibles**

: Contient des produits causant des lésions aux organes suivants : cerveau, système nerveux central (SNC).

Contient des produits pouvant causer des lésions aux organes suivants : reins, poumons, le système nerveux, le système reproducteur, foie, tractus gastro-intestinal, système cardiovasculaire, les voies respiratoires supérieures, peau, surrénal, oeil, cristallin ou cornée, estomac.

### Risque d'absorption par aspiration

Nom	Résultat
٠ - ا	DANGER PAR ASPIRATION - Catégorie 1
Éthylbenzène	DANGER PAR ASPIRATION - Catégorie 1
Toluène	DANGER PAR ASPIRATION - Catégorie 1

# Renseignements sur les voies d'exposition probables

### Effets aigus potentiels sur la santé

**Contact avec les yeux** : Provoque une sévère irritation des yeux.

**Inhalation** : Peut irriter les voies respiratoires.

Canada Page 16 de 22

produit

P565-3127

Date d'édition 15 Mars 2022

Version 14

Nom du

### PRODUIT DE SCELLEMENT HS PLUS MOUILLÉ SUR MOUILLÉ - NOIR

# Section 11. Données toxicologiques

Contact avec la peau

: Provoque une irritation cutanée. Dégraisse la peau.

Ingestion

: Aucun effet important ou danger critique connu.

### Signes/symptômes de surexposition

Contact avec les yeux

: Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

douleur ou irritation larmoiement rougeur

Inhalation : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

irritation des voies respiratoires

toux

poids fœtal réduit

augmentation de la mortalité fœtale

malformations du squelette

Contact avec la peau : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

irritation rougeur sécheresse gerçure

poids fœtal réduit

augmentation de la mortalité fœtale

malformations du squelette

Ingestion : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

poids fœtal réduit

augmentation de la mortalité fœtale

malformations du squelette

### Effets différés et immédiats ainsi que les effets chroniques causés par une exposition à court et à long terme

Conclusion/Résumé

: Il n'existe aucune donnée disponible sur le mélange lui-même. Ce produit contient du TiO2 (Dioxyde de Titane) qui a été classé en tant que cancérigène, catégorie 2 selon le SGH (SIMDUT-WHMIS) sur la base de sa classification IARC 2B. Pour de nombreux produits de PPG, le TiO2 est utilisé comme matière première dans la formulation de revêtement liquide (peinture). Dans ce cas, les particules de TiO2 sont liées dans une matrice sans potentiel significatif d'exposition humaine aux particules non liées de TiO2 lorsque le produit est appliqué au pinceau ou au rouleau. Le poncage de la surface ou du brouillard de pulvérisation des applications de pulvérisation peut être nocif en fonction de la durée et du niveau d'exposition et nécessiter l'utilisation d'un équipement de protection individuelle approprié et / ou de contrôles techniques (d'ingénierie) (voir section 8). L'exposition aux vapeurs de solvant dégagées par le composant à des concentrations supérieures à la limite d'exposition professionnelle spécifiée peut avoir des effets nocifs pour la santé, provoquant par exemple une irritation des muqueuses et des voies respiratoires ou des effets néfastes sur les reins, le foie et le système nerveux central. Parmi les symptômes et signes figurent : maux de tête, vertiges, fatigue, faiblesse musculaire, somnolence et, dans les cas extrêmes, évanouissement. Les solvants peuvent produire certains des effets ci-dessus par absorption cutanée. Il existe des preuves que des surexpositions répétées à la vapeur de solvants organiques, combinées à une exposition à des bruits forts continuels, peuvent provoquer une plus grande perte de l'audition que dans le cas d'une exposition au bruit seulement. Les jets de liquide dans les yeux peuvent causer une irritation et des atteintes réversibles. L'ingestion peut causer des nausées, la diarrhée et des vomissements. Ceci tient compte des effets différés et immédiats, lorsque connus, ainsi que des effets

Canada Page 17 de 22

P565-3127

Date d'édition 15 Mars 2022

Version 14

Nom du produit

PRODUIT DE SCELLEMENT HS PLUS MOUILLÉ SUR MOUILLÉ - NOIR

# Section 11. Données toxicologiques

chroniques des composants lors d'une exposition de courte durée et de longue durée par voie orale, pulmonaire et cutanée et par contact avec les yeux.

Exposition de courte durée

Effets immédiats possibles

: Il n'existe aucune donnée disponible sur le mélange lui-même.

Effets différés possibles

: Il n'existe aucune donnée disponible sur le mélange lui-même.

**Exposition de longue durée** 

**Effets immédiats** 

: Il n'existe aucune donnée disponible sur le mélange lui-même.

possibles Effets différés possibles

: Il n'existe aucune donnée disponible sur le mélange lui-même.

Effets chroniques potentiels sur la santé

Généralités : Un contact prolongé ou répété peut dégraisser la peau et entraîner une irritation,

des gerçures et/ou une dermatite.

Cancérogénicité : Susceptible de provoquer le cancer. Le risque de cancer dépend de la durée et du

niveau d'exposition.

Mutagénicité : Aucun effet important ou danger critique connu.

Toxicité pour la reproduction

: Peut nuire à la fertilité ou au foetus.

### Valeurs numériques de toxicité

### Estimations de la toxicité aiguë

Nom du produit ou de l'ingrédient	Orale (mg/ kg)	Cutané (mg/kg)	Inhalation (gaz) (ppm)	Inhalation (vapeurs) (mg/l)	Inhalation (poussières et brouillards) (mg/l)
PRODUIT DE SCELLEMENT HS PLUS MOUILLÉ SUR MOUILLÉ – NOIR	54671.5	4427.5	N/A	67.8	17.5
Baryum, sulfate de	N/A	2500	N/A	N/A	N/A
4-chloro-α,α,α-trifluorotoluène	13000	2500	N/A	33.08	N/A
xylène	4300	1700	N/A	11	1.5
Acétate de butyle normal	10768	N/A	N/A	N/A	N/A
Acétate de l'éther monométhylique du propylène glycol	6190	N/A	N/A	30	N/A
Acétone	5800	15800	N/A	76	N/A
Éthoxy-3 propionate d'éthyle	3200	N/A	N/A	N/A	N/A
Phtalate de benzyle et de butyle	2330	6700	N/A	3	N/A
Éthylbenzène	3500	17800	N/A	17.8	1.5
Méthyl isobutyl cétone	2080	N/A	N/A	12.3	1.5
Toluène	5580	8390	N/A	49	N/A

Canada Page 18 de 22

P565-3127

Date d'édition 15 Mars 2022

Version 14

Nom du produit

PRODUIT DE SCELLEMENT HS PLUS MOUILLÉ SUR MOUILLÉ - NOIR

# Section 12. Données écologiques

### **Toxicité**

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Exposition
Acétate de butyle normal Acétate de l'éther monométhylique du	Aiguë CL50 18 mg/l Aiguë CL50 134 mg/l Eau douce	Poisson Poisson - Oncorhynchus mykiss	96 heures 96 heures
propylène glycol Acétone	Aiguë CL50 4.42589 ml/L Eau de mer	Crustacés - Acartia tonsa - Copépodite	48 heures
	Aiguë CL50 5540 mg/l	Poisson	96 heures
dioxyde de titane	Aiguë CL50 >100 mg/l Eau douce	Daphnie - Daphnia magna	48 heures
Éthoxy-3 propionate d'éthyle	Aiguë CL50 60.9 mg/l	Poisson	96 heures
Phtalate de benzyle et de butyle	CL50 0.51 mg/l	Poisson	96 heures
Éthylbenzène	Aiguë CE50 1.8 mg/l Eau douce Chronique NOEC 1 mg/l Eau douce	Daphnie Daphnie - Ceriodaphnia dubia	48 heures
Méthyl isobutyl cétone	Aiguë CL50 >179 mg/l	Poisson	96 heures

### Persistance et dégradation

Nom du produit ou de l'ingrédient	Test	Résultat	Dosage	Inoculum
Acétate de butyle normal	TEPA and OECD 301D	83 % - Facilement - 28 jours	-	-
Acétate de l'éther monométhylique du propylène glycol	-	83 % - Facilement - 28 jours	-	-
Acétone	-	90.9 % - Facilement - 28 jours	-	-
Éthylbenzène Méthyl isobutyl cétone	- OECD 301F	79 % - Facilement - 10 jours 83 % - Facilement - 28 jours	-	-

Nom du produit ou de l'ingrédient	Demi-vie aquatique	Photolyse	Biodégradabilité
xylène	-	-	Facilement
Acétate de butyle normal	-	-	Facilement
Acétate de l'éther	-	-	Facilement
monométhylique du			
propylène glycol			
Acétone	-	-	Facilement
Éthoxy-3 propionate d'éthyle	-	-	Facilement
Éthylbenzène	-	-	Facilement
Méthyl isobutyl cétone	-	-	Facilement
Toluène	-	-	Facilement

### Potentiel de bioaccumulation

Nom du

produit

P565-3127

Date d'édition 15 Mars 2022

Version 14

PRODUIT DE SCELLEMENT HS PLUS MOUILLÉ SUR MOUILLÉ - NOIR

# Section 12. Données écologiques

Nom du produit ou de l'ingrédient	LogKoe	FBC	Potentiel
<b>x</b> ylène	3.12	7.4 à 18.5	faible
Acétate de butyle normal	2.3	-	faible
Acétate de l'éther	1.2	-	faible
monométhylique du			
propylène glycol			
Acétone	-0.23	3	faible
Éthoxy-3 propionate d'éthyle	1.47	-	faible
Phtalate de benzyle et de	4.77	16.22	faible
butyle			
Éthylbenzène	3.6	79.43	faible
Méthyl isobutyl cétone	1.9	-	faible
Toluène	2.73	8.32	faible

#### Mobilité dans le sol

Coefficient de répartition sol/eau (Koc)

: Non disponible.

### Section 13. Données sur l'élimination

#### Méthodes d'élimination

: Il est important de réduire au minimum, voire d'éviter la génération de déchets chaque fois que c'est possible. La mise au rebut de ce produit, des solutions et de tous les co-produits doit obéir en permanence aux dispositions de la législation sur la protection de l'environnement et l'élimination des déchets et demeurer conforme aux exigences des pouvoirs publics locaux. Éliminer le surplus et les produits non recyclables par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Ne pas rejeter les déchets non traités dans les égouts, à moins que ce soit en conformité avec les exigences de toutes les autorités compétentes. L'emballage des déchets doit être recyclé. L'incinération ou l'enfouissement sanitaire ne doivent être considérés que lorsque le recyclage n'est pas possible. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes les précautions d'usage. Il faut prendre des précautions lors de la manipulation de contenants vides qui n'ont pas été nettoyés ou rincés. Les contenants vides ou les doublures peuvent retenir des résidus de produit. Les vapeurs du résidu du produit peuvent créer une atmosphère très inflammable ou explosive à l'intérieur du contenant. Ne pas couper, souder ou meuler des contenants usagés à moins qu'ils n'aient été nettoyés à fond intérieurement. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts.

Il est impératif que l'élimination des déchets soit conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales applicables.

Reportez-vous à la Section 7 : MANUTENTION ET ENTREPOSAGE et à la Section 8 : CONTRÔLES D'EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE pour tout complément d'information sur la manipulation et sur la protection du personnel. Section 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Canada Page 20 de 22

P565-3127

Date d'édition 15 Mars 2022

Version 14

Nom du produit PRODUIT DE SCELLEMENT HS PLUS MOUILLÉ SUR MOUILLÉ - NOIR

# Section 14. Informations relatives au transport

	TDG	IMDG	IATA
Numéro ONU	UN1263	UN1263	UN1263
Désignation officielle de transport de l'ONU	PEINTURES	PAINT	PAINT
Classe de danger relative au transport	3	3	3
Groupe d'emballage	II	II	II
Dangers environnementaux	Non.	No.	No.
Substances polluantes en milieu marin	Non applicable.	Not applicable.	Non applicable.

### **Autres informations**

TDG : Non identifié.

IMDG : Non identified.

IATA : Non identifié.

Protections spéciales pour

l'utilisateur

: **Transport dans les locaux de l'utilisateur** : toujours transporter dans des conteneurs fermés qui sont droits et sûrs. Assurez-vous que les personnes qui transportent le

produit savent ce qu'il faut faire en cas d'accident ou de déversement.

Transport en vrac aux termes des instruments IMO

: Non applicable.

Proof of classification statement

: Produit classé selon les sections suivantes des Règlements sur le transport des marchandises dangereuses : 2.18-2.19 (Classe 3).

# Section 15. Informations sur la réglementation

Listes de l'inventaire national

Inventaire du Canada (DSL)

: Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

# **Section 16. Autres informations**

**Hazardous Material Information System (États-Unis)** 

Santé : 2 \* Inflammabilité : 3 Risques : 0

physiques

(\*) - Effets chroniques

Mise en garde: Les évaluations HMIS® sont basées sur une échelle de 0 à 4, 0 représentant des dangers ou des risques minimes et 4 représentant des dangers ou des risques significatifs. Bien que les évaluations HMIS® et l'étiquette associée ne soient pas obligatoires sur les FS ou les produits quittant une installation régie en vertu du règlement 29 CFR 1910.1200, le préparateur a le choix de les fournir, le cas échéant. Les évaluations HMIS® sont à utiliser dans le cadre de la mise en œuvre d'un programme HMIS® complet. HMIS® est une marque déposée et une marque de service de l'American Coatings Association, Inc.

C'est au client qu'il revient de déterminer le code EPI de cette matière. Pour en savoir plus sur les codes d'équipement de protection individuelle (EPI) HMIS®, voir le manuel de mise en œuvre HMIS®.

**National Fire Protection Association (États-Unis)** 

Canada Page 21 de 22

P565-3127

Date d'édition 15 Mars 2022

Version 14

Nom du produit

PRODUIT DE SCELLEMENT HS PLUS MOUILLÉ SUR MOUILLÉ - NOIR

## Section 16. Autres informations

Santé : 2 Inflammabilité : 3 Instabilité : 0

Date d'édition/Date de

révision

15 Mars 2022

Organisation ayant préparé

la FDS

: EHS

Légende des abréviations

: ETA = Estimation de la toxicité aiguë FBC = Facteur de bioconcentration

SGH = Système Général Harmonisé de classification et d'étiquetage des produits

chimiques

IATA = Association international du transport aérien

CVI = conteneurs en vrac intermédiaires

code IMDG = code maritime international des marchandises dangereuses

LogKoe = coefficient de partage octanol/eau

MARPOL = Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires de 1973, telle que modifiée par le Protocole de 1978. ("MARPOL" = pollution maritime)

N/A = Non disponible

SGG = Groupe de séparation

NU = Nations Unies

Indique quels renseignements ont été modifiés depuis la version précédente.

#### Déni de responsabilité

L'information contenue dans cette fiche technique repose sur les connaissances scientifiques et techniques actuelles. Cette information a pour but d'attirer l'attention sur les aspects liés à la santé et à la sécurité qui se rapportent aux produits fournis par PPG, et de recommander des mesures de précaution pour l'entreposage et la manutention des produits. Aucune garantie n'est donnée quant aux propriétés des produits. Aucune responsabilité ne peut être acceptée en cas de défaut d'observer les mesures de sécurité décrites dans cette fiche technique ou en cas de mauvais usage des produits.

Canada Page 22 de 22